



TotalEnergies SE

Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général
de l'Autorité des marchés financiers

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale
9 février 2022	2 609 763 803	2 769 135 419

Le nombre total des droits de vote attachés à ces 2 640 429 329 actions TotalEnergies s'élève à 2 775 508 834 droits de vote (dénommés « droits de vote théoriques »), s'il est tenu compte :

- de 6 373 415 droits de vote attachés aux 6 373 415 actions TotalEnergies détenues par TotalEnergies SE privées de droits de vote en vertu des articles L. 225-111 et L. 225-210 du Code de commerce.